

Compte-rendu de réunion du Comité Directeur du vendredi 15 septembre 2017

Présents : C Van Rijswijk, R Devulder, A Picard, P Dorne, G Kiszka, M Audouin, E Rose, G Garcin, J.C Widelka, G Devulder, T Arnaud, M Dubois.

Absents excusés : R Polop-Fans, J Bayard, A Parisot.

I – Randonnée du « Massif de Clermont » le 24 septembre 2017

Organisation de la randonnée

2 binômes pour le fléchage des parcours le samedi 23 septembre

G Rose et Cornélis la partie colorée en jaune sur les parcours

R Devulder et G Kiszka la partie colorée en vert

Accueil au point de convivialité au carrefour du Magasin

E et G Rose, M Audouin

Départ et arrivée de l'Espace P Perret : ouverture de l'accueil à 8h00

Préparation de la salle à 7h30

Aux inscriptions et l'accueil : G et R Devulder, P Dorne, Cornélis, M Sanson

P Dorne se charge de l'achat du ravitaillement pour le point de convivialité et l'accueil du départ.

II- Pré-calendrier 2018

Randonnée « La Joël Dagniaux » prévue le **30 septembre 2018**

Distances : **52, 85 et 110km**

Départ de l'Espace P Perret de 8h00 à 10h00 – Fermeture 16h30

T Arnaud demande si l'inscription sera gratuite ou payante ?

On passe au vote :

Contre l'inscription payante : A Picard, Cornélis, tous les autres sont pour.

Licenciés FFCT : 2€ -18 ans : gratuit Autres : 4€

Galette : 19 janvier 2018

AG club : 23 novembre 2018

III - Le repas de fin d'année

D Cossus qui avait proposé de s'en occuper, ayant démissionné du CD, P Dorne prend la relève et va se renseigner « Au Marronnier » à Verneuil. Nous avons retenu le samedi 2 ou le samedi 9 décembre 2017.

IV- Situation financière

La subvention de la Mairie de Villers est de 1250€, en baisse de 250€ par rapport à 2016. Elle était déjà de -500€ par rapport à 2015.

Alain transmettra aux membres du CD le tableau de la « Balance financière 2016/2017 »

V- Bulletin d'inscription 2018

Pour 2018, nous aurons le choix entre 3 formules de licences :

- La « Vélo Balade » pour une pratique occasionnelle et douce.
 - La « Vélo Rando » pour une pratique plus régulière, c'est la licence du Cyclotourisme
 - La « Vélo Sport » pour une pratique plus sportive. Elle permet l'accès aux organisations cyclosporatives.
- La catégorie « jeunes » est limitée aux – de 18 ans

Il faudra un certificat médical pour :

- **Tous les nouveaux** (c'est la loi)
- **En 2018 TOUS les « Vélo-Rando »,** avec le libellé **pas de CI à la pratique du cyclotourisme.**
- **TOUS les « Vélo-Sport »,** avec le libellé **pas de CI à la pratique du cyclisme de compétition** (ou du triathlon pour ceux qui le pratiquent).
- **Pas de CMNCI pour les « Vélo-Balade », qui ne pourront faire que les petits circuits.**
- Au regard de ces nouvelles formules : il faudra inscrire les participants au vu de leur licence, sinon on appliquera le tarif non-licencié !

Alain programmera plusieurs samedis matin après l'AG pour prendre les inscriptions.

Pour chaque inscription il faudra :

- Un certificat médical de non contre indication (CMNCI), **sauf pour les anciens du club qui choisiront, pour l'année 2018 la licence « Vélo-Balade »**
- Le questionnaire CERFA N°15699*01
- La notice d'information Allianz
- Le bulletin **individuel** d'inscription, **correctement** rempli
- Le chèque

VI- Questions diverses

Alain demande à Michel Dubois et Thierry Arnaud si le groupe G2 n'a pas envie de créer un club, en ajoutant : Vous avez tous les éléments pour le faire. Vous avez toutes les compétences. Vous avez une activité parallèle, identique mais différée à celle du CCVSP, sans contact avec ce dernier.

Alain rappelle que la question du G2 avait déjà été évoquée à la réunion du CD du 9 décembre 2016 et que Didier Cossus avait dit : « La seule solution serait donc de créer un autre club ».

Il y a déjà eu un précédent au club de Villers. C'est ainsi qu'est né le club de Verneuil.

Michel répond non, qu'il n'en est pas question et n'en voit pas la raison.

Roger intervient en faisant remarquer :

- que les G2 boycottent tout : repas de fin d'année, « La Nono », les réunions mensuelles...
- qu'ils organisent des réunions entre eux.
- qu'ils font des sorties extérieures sans s'inscrire (Sollac par ex) ou des inscriptions très partielles (Méry la Bataille).
- que Hénin (?) et Normand qui roulent dans les manifestations en s'inscrivant sous le nom du CCVSP alors qu'ils n'y sont pas licenciés.
- qu'ils décident de différer l'heure de départ des sorties dominicales sans informer le CD (départ soi-disant trop tôt pour ceux qui travaillent)

Et finit en posant la question : C'est ça votre intégration au club ?

Michel répond : Et alors ? Nos décisions sont collégiales. Chacun fait ce qu'il veut.

Alain rajoute que les décisions au CCVSP sont prises par le CD, que si les décisions prises par le CD ne conviennent pas..... On change le CD la saison suivante..... Ou on change de club.

VII- Date de la prochaine réunion du CD

Elle est prévue le **vendredi 3 novembre 2017 à 18h30**

Ordre du jour :

Préparation AG 2017

Timing envoi des documents

Renouvellement des membres du CD

Compte rendu financier réalisé et budget prévisionnel 2018

Site internet

Questions diverses

Fin de séance.

La secrétaire : G Devulder

Le Président : C.Van Rijswijk

Destinataires : les membres du Comité Directeur - Classement